

COMMERCES AU PROJET RIAD ANZA III A TADDART/ANZA AL OULYA, A AGADIR

La société Al Omrane Souss Massa met en vente, par voie d'offre de prix, des locaux commerciaux situés à l'opération RIAD ANZA III, à Taddart/Anza Al Oulya, à Agadir.

Retrait des dossiers de candidature :

Du 18/09/2025 au 02/10/2025, au Siège de la société Al Omrane Souss Massa ainsi que dans toutes les agences commerciales et au niveau de la plateforme du Groupe Al Omrane : www.alomrane.gov.ma.

Dépôt des dossiers de candidature :

Au Bureau d'ordre du Siège social dans une enveloppe fermée portant clairement la mention:

« Offre de prix locaux commerciaux à l'opération RIAD ANZA III, à Taddart/Anza Al Oulya, à Agadir ».

Dernier délai de dépôt des offres :

Le 02/10/2025 à 16 h 30.

Commission de sélection des offres :

La commission de sélection des offres aura lieu le 03/10/2025 à 10 h 00 au Siège social, en présence d'un notaire.

N° commerce	Superficie approximative (en m2)	Mise à prix unitaire (en dhs TTC/m2)	Mise à prix totale (en dhs TTC)
comm 4	20,91	12 000	250 920
comm 5	22,27	12 000	267 240
comm 6	22,27	12 000	267 240
comm 7	21,13	12 000	253 560
comm 8	22,43	12 000	269 160
comm 9	18,82	12 000	225 840
comm 10	22,27	12 000	267 240
comm 11	21,13	12 000	253 560
comm 12	22,49	12 000	269 880
comm 13	18,82	12 000	225 840
comm 14	22,27	12 000	267 240
comm 15	21,13	12 000	253 560
comm 16	22,43	12 000	269 160
comm 17	18,82	12 000	225 840
comm 18	22,27	12 000	267 240
comm 19	21,13	12 000	253 560
comm 20	22,43	12 000	269 160
comm 21	20,35	12 000	244 200
comm 22	53,65	12 000	643 800
comm 23	21,31	12 000	255 720
comm 24	22,27	12 000	267 240
comm 25	22,27	12 000	267 240
comm 26	21,13	12 000	253 560
comm 27	22,43	12 000	269 160
comm 28	18,82	12 000	225 840
comm 29	24,91	12 000	298 920
comm 30	22,24	12 000	266 880
comm 31	31,33	13 000	407 290
comm 32	26,54	12 000	318 480
comm 33	27,15	12 000	325 800
comm 34	21,42	12 000	257 040
comm 35	20,17	12 000	242 040

Titres fonciers en cours de création

Nos agences commerciales sont ouvertes du lundi au samedi

Société Al Omrane Souss Massa.

Angle Bd 29 février & Bd Cheikh Saadi, Talborjt. BP 321. Agadir. Tél : 05.28.84.12.10 - Fax : 05.28.82.34.99

Al Omrane Souss Massa est une filiale du Groupe Al Omrane – www.alomrane.gov.ma



080 100 15 16

PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE

اكتشفوا مشاريعنا في جميع جهات

المملكة عبر المنصة الإلكترونية

www.alomrane.gov.ma



ROYAUME DU MAROC



PROGRAMME :

LOCAUX COMMERCIAUX RIAD ANZA III, A TADART ANZA ,AGADIR

VENTE SUR OFFRE DE PRIX

Nom & Prénom :
CIN N° :
Demeurant à :
.....
Agissant pour le compte de la société :
RC :
Tél :
Mail :

CAHIER DES CHARGES

CLAUSES ET CONDITIONS

**CONCERNANT LA VENTE, PAR LA SOCIETE AL OMRANE SOUSS MASSA,
Des locaux commerciaux RIAD ANZA III, A TADART ANZA, AGADIR**

Al Omrane Souss Massa, Angle rue du 29 Février et Bd .Cheikh Saadi Talborjt - BP 321-AGADIR
Tél. : 05 28 84 12 10- Fax : 05 28 82 34 99

La Société Al Omrane Souss Massa lance la cession, par voie d'offres de prix, des Locaux commerciaux RIAD ANZA III, A TADART ANZA, AGADIR.

Cette offre s'adresse à toute personne physique ou morale.

La cession desdites locaux commerciaux sera consentie après sélection des dossiers par une commission qui retiendra la meilleure offre en termes de prix.

Article 1 : Désignation

Les principales caractéristiques des locaux commerciaux mises en vente ainsi que leur mise à prix se résument dans l'annexe 3.

Par « cahier des charges », on entend le présent cahier des charges relatif aux offres.

Article 2 : Prix et Modalités de paiement

Le prix de vente des locaux commerciaux sera réglé de la manière suivante :

Les produits non titrés :

- **50 %** dès l'acceptation de l'offre ;
- **50 %** à la date de notification de la création des titres fonciers.

Les surfaces définitives seront notifiées après éclatement des titres fonciers et donneront lieu à un réajustement de prix pour les locaux commerciaux non encore titrés.

Article 3 : Paiement de l'avance sur prix

L'acquéreur produira dans son dossier d'offre le premier règlement égal à **50 %** du prix offert sous forme d'un chèque certifié ou, à défaut, un chèque de banque libellé au profit de la société Al Omrane Souss Massa.

En cas d'acceptation de l'offre, le chèque sera automatiquement versé au compte de la société Al Omrane Souss Massa.

En cas de désistement de l'acquéreur, le montant versé lui sera remboursé après déduction de **5% du prix de vente**.

Les chèques remis seront restitués aux candidats dont l'offre n'est pas retenue.

Article 4 : Constitution du dossier de l'offre

L'acquéreur devra transmettre son offre sous pli fermé et cacheté contenant :

- Un chèque certifié ou, à défaut, un chèque de banque d'un montant de **50 %** de l'offre proposée ;
- L'offre de prix du (ou des) local commercial (s) choisi (s). (annexe 1) ;
- La déclaration sur l'honneur et l'engagement signés et légalisés (annexe 2) ;
- Le présent cahier des charges dûment signé et légalisé avec la mention « **lu Et accepté sans réserve** » ;
- La décharge signée et légalisée lorsque le chèque remis n'appartient pas à l'acquéreur (annexe 4) ;
- La copie de la carte d'identité nationale (personne physique) ;
- Les statuts de la société certifiés conformes (personne morale) ;
- L'attestation du registre de commerce (personne morale).

Article 5 : Base de sélection des offres

Les offres seront jugées par une commission dont la composition est fixée par la charte commerciale, suite à une décision de nomination des membres de ladite commission visée par M. Le Directeur Général, et ce, en présence d'un notaire.

L'offre d'un candidat ne peut en aucun cas être inférieure à la mise à prix détaillée en annexe3.

Au cas où deux ou plusieurs acquéreurs auraient soumissionné à offre égale, il sera demandé à ces derniers de produire, chacun, une nouvelle offre supérieure à la première et donc, majorée de x%, dans les 24 heures suivants la tenue de la commission.

Article 6 : Interdictions

Il est interdit à « L'acquéreur » d'aliéner ou de louer le local commercial acquis avant la livraison et le paiement intégral du prix de vente.

Article 7 : Engagements de l'acquéreur

Aux termes du présent cahier de charges, l'acquéreur s'engage à :

- Signer et légaliser le présent cahier des charges ;
- Respecter l'échéancier de paiement.

Article 8 : Déchéance

La société Al Omrane Souss Massa se réserve le droit de prononcer la déchéance à l'encontre de « L'acquéreur » dans le cas du non-respect de ses engagements et du non-respect de l'échéancier de paiement du (ou des) local commercial (s) choisi (s) dans les délais consentis. En l'espèce, le montant versé lui sera remboursé après déduction de **5% du prix de vente**.

Article 9 : Election de domicile

Pour l'exécution du présent cahier des charges, les parties contractantes font élection de domicile à leurs adresses respectives.

L'acquéreur est tenu de communiquer une adresse fiable et d'informer le vendeur en cas de changement d'adresse par lettre recommandée. La société dégage toute responsabilité en cas de non réception des courriers envoyés.

Article 10 : Compétence

En cas de litige, l'affaire est soumise aux tribunaux d'Agadir.

Fait à, le

**Lu et approuvé,
L'acquéreur
(Signé et légalisé)**

ANNEXE 1

OFFRE DE PRIX

PROGRAMME:

Locaux commerciaux

RIAD ANZA III, A TADART ANZA ,AGADIR

Programme	N° du local commercial(s) choisi(s)	Superficie (en m²)	Prix offert unitaire (En dhs TTC/m²)	PRIX OFFERT TOTAL (en dhs TTC)

* prix offert total = prix offert unitaire x superficie

L'acquéreur

ANNEXE 2
DECLARATION SUR L'HONNEUR
ET ENGAGEMENT pour :

PROGRAMME :
LOCAUX COMMERCIAUX RIAD ANZA III, A TADART ANZA ,AGADIR

A – Pour les personnes physiques :

Je, soussigné,
Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte
Adresse du domicile élu :
N° C.I.N : Délivrée le à
Tél :
Adresse électronique :

B – Pour les personnes morales :

Je, soussigné, (Prénom, nom et
qualité au sein de la société)
Agissant au nom et pour le compte de
Raison sociale et forme juridique de la société
Adresse du domicile élu :
.....
Inscrite au registre du commerce de (Localité) sous le n° :
N° de patente :
Tél. :
Adresse électronique :

DECLARE SUR L'HONNEUR

- Avoir pris connaissance du cahier de charges régissant la vente du (ou des) local commercial (s) choisi (s) au (x) programme (s), à
- Avoir visité et pris connaissance de la situation physique et juridique du (ou des) local commercial (s) objet (s) de mon offre.
- M'engage à respecter les clauses du cahier des charges régissant la vente sur offre de prix du (ou des) local commercial (s) objet (s) de mon offre.
- M'engage à régler le prix proposé pour l'acquisition du (ou des) local commercial (s) dans les délais fixés dans le cahier des charges.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la déclaration sur l'honneur et dans toutes les pièces fournies à l'appui de mon offre.

Signature légalisée

ANNEXE 3

CONSISTANCE DES LOCAUX COMMERCIAUX MISES EN VENTE RAR

OFFRE DE PRIX

RIAD ANZA III, A TADART ANZA, AGADIR

N° commerce	Superficie approximative (en m2)	Mise à prix unitaire (en dhs TTC/m2)	Mise à prix totale (en dhs TTC)
comm 4	20,91	12 000	250 920
comm 5	22,27	12 000	267 240
comm 6	22,27	12 000	267 240
comm 7	21,13	12 000	253 560
comm 8	22,43	12 000	269 160
comm 9	18,82	12 000	225 840
comm 10	22,27	12 000	267 240
comm 11	21,13	12 000	253 560
comm 12	22,49	12 000	269 880
comm 13	18,82	12 000	225 840
comm 14	22,27	12 000	267 240
comm 15	21,13	12 000	253 560
comm 16	22,43	12 000	269 160
comm 17	18,82	12 000	225 840
comm 18	22,27	12 000	267 240
comm 19	21,13	12 000	253 560
comm 20	22,43	12 000	269 160
comm 21	20,35	12 000	244 200
comm 22	53,65	12 000	643 800
comm 23	21,31	12 000	255 720
comm 24	22,27	12 000	267 240
comm 25	22,27	12 000	267 240
comm 26	21,13	12 000	253 560
comm 27	22,43	12 000	269 160
comm 28	18,82	12 000	225 840
comm 29	24,91	12 000	298 920
comm 30	22,24	12 000	266 880
comm 31	31,33	13 000	407 290
comm 32	26,54	12 000	318 480
comm 33	27,15	12 000	325 800
comm 34	21,42	12 000	257 040
comm 35	20,17	12 000	242 040

ANNEXE 4

DECHARGE

Je soussigné :

M.

Demeurant à

Nationalité Marocaine,

Titulaire de la carte d'identité Nationale N°

1. **Reconnais** avoir remis le chèque n° d'un montant de dhs libellé au profit de Al Omrane Souss-Massa SA, tiré sur la banque agence à M. titulaire de la carte d'identité Nationale N° pour participation à l'offre de prix organisée par la société Al Omrane Souss-Massa SA relative à l'acquisition d'un ou plusieurs local commercial (s) au (x) projet (s).
2. **Demande** à la société Al Omrane Souss Massa SA, en cas d'acceptation de l'offre, de destiner cette somme à l'acquisition en son nom propre par M. et **lui donne décharge entière et définitive** ainsi qu'à la société Al Omrane Souss Massa SA. Dans le cas du rejet de l'offre, le chèque sera restitué au candidat.
3. **Renonce** définitivement à toute réclamation ou demande de restitution de cette somme pour quelque raison que ce soit.

Fait à

Le

M.